

Mohamed Amra transporté en hélicoptère par le GIGN pour sa comparution à Paris

👤 Camille 📅 11/06/2025 🕒 12:00 💬 Aucun commentaire

📧 📧 📧 📧 📧 📧



NOUS SOUTENIR

👉 Cliquer ici

SUIVEZ-NOUS SUR

- [FACEBOOK](#)
- [X](#)
- [TELEGRAM](#)
- [WHATSAPP](#)
- [INSTAGRAM](#)
- [DISCORD](#)
- [THREADS](#)

Photo d'illustration @Kevin Bonkendorf

Escorté comme un chef d'État en temps de guerre, Mohamed Amra, alias « La Mouche », a été transféré ce mercredi matin depuis la prison ultra-sécurisée de Condé-sur-Sarthe (Orne) jusqu'au tribunal judiciaire de Paris. Cette opération exceptionnelle, orchestrée par le GIGN, intervient dans un climat tendu, un mois après l'évasion sanglante du 14 mai dernier au péage d'Incarville.

Il est exactement 9h26 quand un 4x4 noir surgit à vive allure du périphérique parisien, précédé par les motos de la Garde républicaine et suivi par trois SUV blindés. À son bord, le détenu le plus surveillé de France, encadré par des gendarmes d'élite cagoulés, pénètre dans l'enceinte du tribunal de Paris, sous la surveillance d'un dispositif policier impressionnant, casques lourds et armes automatiques à la main.



Mohamed Amra est auditionné par le juge d'instruction en charge de l'enquête sur sa spectaculaire évasion, qui avait coûté la vie à deux agents pénitentiaires. En présence de ses avocats, Me Lucas Montagnier et Benoît David, le narco-trafiquant, extradé de Roumanie en février dernier, doit répondre à plusieurs questions sur les conditions de son évasion et sur l'organisation du commando qui avait attaqué son convoi au retour d'une précédente audition à Rouen.

Une logistique millimétrée pour un transfert hors normes

L'opération a débuté dès 7 heures du matin. Extraite de sa cellule à Condé-sur-Sarthe, « La Mouche » a été hélicoptérée jusqu'à un aéroport francilien, où l'attendaient les forces d'élite de la gendarmerie. Le convoi a ensuite été pris en charge par une escorte motorisée renforcée, surveillée par un hélicoptère tout au long du trajet. Des effectifs avaient été placés stratégiquement aux sorties du périphérique, notamment porte de Clichy, afin d'éviter toute tentative de blocage ou d'attaque.

Le retour vers Condé-sur-Sarthe, prévu dans la soirée, s'annonce tout aussi sensible. Le ministère de l'Intérieur garde secret l'itinéraire de ce transfert retour, pour des raisons évidentes de sécurité.

Une décision judiciaire qui divise

Le choix de convoquer Mohamed Amra en personne au tribunal de Paris, plutôt que par visioconférence ou au sein de sa prison, a fait l'objet de vives critiques. Le souvenir de l'attaque d'Incarville reste douloureux, et certains dénoncent une prise de risque inutile.

« Le protocole signé en 2024 prévoit une limitation des extractions judiciaires, et là, Amra va encore prendre l'air ? C'est un retour en arrière », déplore Wilfried Fonck, secrétaire national de l'Ufap-Unsa.

D'autres, comme Ludovic Friat, président de l'Union syndicale des magistrats (USM), défendent cette décision : « C'est au juge d'estimer s'il a besoin de voir un suspect en face. Ce principe est fondamental dans notre système judiciaire. »

Du côté du gouvernement, les avis sont partagés. Le ministre de la Justice Gérard Darmanin a tenu à rassurer, soulignant « l'excellence » du dispositif de sécurité mis en place par le GIGN et le RAID. À l'inverse, le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau a exprimé des doutes sur l'opportunité de faire sortir « un individu aussi dangereux » : « Ce sont des risques majeurs. »

Un symbole de la guerre contre le narcotrafic

L'affaire Amra est devenue, bien malgré elle, un symbole de la lutte acharnée menée contre les réseaux de narcotrafic en France. Son parcours criminel, sa fuite spectaculaire, et les moyens mobilisés pour l'endiguer rappellent l'extrême violence des cartels et la pression constante sur les institutions judiciaires et pénitentiaires.

La suite de l'enquête, et surtout les conclusions de la juge d'instruction, pourraient avoir un impact durable sur les protocoles de transfert de détenus à haut risque.

SAPEURS-POMPIERS

Morsang-sur-Orge : un ex-pompier sauve ses voisins après une explosion dévastatrice

GENDARMERIE

Tragédie dans la gendarmerie : Un jeune gendarme se donne la mort à Sarreguemines

FAITS DIVERS

Un homme retrouvé mort près du McDonald's du Grau-du-Roi : Mortellement frappé à l'arme blanche

Welcome

We and our 109 **partners** wish to store and access information on your devices (such as cookies and pixels), and collect personal data on this site to process it along with both known and future information (such as identifiers, browsing history, preferences, purchases, phone number, postal, IP and email addresses, precise geolocation, etc.). This is used to develop and provide you with services, content, commercial offers, and advertisements across your various devices and screens (including by email, mail, texts, phone, audio, and video), to personalize and measure them, and to conduct audience research and analysis. You can "accept all" and withdraw your consent at any time via the "cookie" icon. You can also "set detailed preferences" to object to more limited processing activities. These choices remain valid for 6 months.

powered by data

Accept all

Set your choices

Les commentaires sur le site ACTU FDO sont réservés aux adhérents. Adhérez en cliquant ici

📧 RECEVEZ NOS ALERTES SUR WHATSAPP - CLIQUEZ-ICI -

- [★ ADHÉSION](#)
- [🛒 BOUTIQUE](#)
- [❤️ SOUTIEN](#)
- [✳️ FIDÉLITÉ](#)
- [✉️ CONTACT](#)

Recevez Nos Alertes Par Email !

Adresse e-mail

[Abonnez-vous](#)

Rejoignez les 488 autres abonnés

👉 ILS SOUTIENNENT LES FORCES DE L'ORDRE !

- [📧](#)
- [📱](#)
- [📺](#)
- [📷](#)
- [📄](#)
- [📧](#)
- [📧](#)
- [📧](#)
- [📧](#)
- [📧](#)
- [📧](#)